

de faire connoître à l'Infant Duc, que le Roi, se fera toujours un plaisir de lui donner des marques de son amitié fraternelle; mais que Sa Maj. juge que les revenus des Duché de *Parme* & de *Plaisance*, avec l'addition de ceux du Duché de *Guaftalla*, peuvent suffir à l'entretien de sa Cour, s'ils sont bien administrés; que c'est là le principal point auquel on doit s'attacher, & que la facilité de tirer d'*Espagne* des secours en argent ne pourroit qu'être préjudiciable à S. A. R. parce que les Arrandataires comptant sur cette ressource, négligeroient les finances du pays, & s'embarasseroient peu de les redresser.

V. Le Marquis de Soto-Mayor, nommé Ambassadeur du Roi à la Cour de France, se rend à *Paris*; ayant reçu ses instructions. Le Comte d'Estershafi retourne à *Vienne*; & le Comte de de Stahrenberg, qui est arrivé de *Lisbonne* à *Madrid*, succède à ce dernier en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales.

La Reine, qui a eu de si fréquentes indispositions, jouit à présent d'une bonne santé.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

TOSCANE. On fait plus d'attention dans cet Etat qu'on n'en faisoit auparavant, à l'établissement du Port & de la Forteresse que le Duc de Modene fait construire à l'embouchure de la rivière de *Lavenza*, près de *Massa*. Le Gouvernement a reçu des avis, dans lesquels on assure que le Roi de France contribue aux principaux frais de cette entreprise. Il paroît que la